



Société Française
d'Étude du Seizième Siècle



À Monsieur Jean-Michel Blanquer,
Ministre de l'Éducation Nationale

Monsieur le Ministre,

Les Conseils d'Administration de la Société Française d'Étude du XVI^e siècle, de la Société d'Étude du XVII^e siècle et de la Société Française d'Étude du XVIII^e siècle ont souhaité vous adresser ce courrier pour vous faire part des inquiétudes de nos Sociétés concernant les pistes actuellement avancées dans le projet de réforme du concours du CAPES de Lettres. Nous redoutons en effet que l'épreuve de langue française soit menacée, et que le maintien de l'épreuve orale d'explication de texte ne soit pas assuré.

À l'heure où nous nous félicitons que les nouveaux programmes de lycée accroissent la part des enseignements de langue française, la connaissance de la grammaire, de la stylistique et de l'histoire de la langue nous semble, plus que jamais, devoir être préservée, voire consolidée dans la formation des futurs enseignants. Ces compétences, assurées en amont par des épreuves académiques fondamentales, nous semblent en effet tout aussi indispensables que la maîtrise des méthodologies du commentaire et de la dissertation littéraires pour que nos jeunes collègues puissent faire face aux exigences disciplinaires du métier.

L'augmentation des épreuves didactiques au détriment des compétences disciplinaires aura en outre, à l'université, des répercussions importantes sur les maquettes pédagogiques de master et de licence, car elle entraînera mécaniquement un affaiblissement de la formation en langue et en littérature françaises. Or, notre expérience d'enseignants nous confirme chaque jour qu'une solide maîtrise de la langue et de son évolution diachronique est indispensable pour étudier et apprécier la littérature des siècles passés. De la même manière, il nous paraît fondamental de garder ce contact à la fois intime et critique avec les grands textes, que seule permet l'explication orale.

En tant que Présidente, vice-Présidentes et secrétaires de nos Sociétés savantes, nous souhaiterions donc avoir un entretien avec votre équipe sur ces questions, cruciales pour l'avenir des études littéraires et surtout pour la formation disciplinaire des futurs enseignants de Lettres.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

A Paris, le 29 novembre 2019,

Véronique Ferrer et Alice Vintenon,
Vice-Présidente et Secrétaire générale de la Société Française d'Étude du XVI^e siècle
vferrer@parisnanterre.fr , alice.vintenon@u-bordeauxmontaigne.fr

Delphine Denis et Lise Michel,
Vice-Présidente et Secrétaire générale de la Société d'Étude du XVII^e siècle
Delphine.Denis@paris-sorbonne.fr, Lise.Michel@unil.ch

Catriona Seth et Florence Magnot-Ogilvy,
Présidente et Secrétaire générale de la Société Française d'Étude du XVIII^e siècle
catriona.seth@mod-langs.ox.ac.uk, florence.magnot-ogilvy@univ-rennes2.fr